BAREME HONORAIRES
IMMOBILIER & PRESTIGE

✓ Honoraires sur transactions *(Honoraires TTC)* – Immobilier Traditionnel (ancien) :

Prix du bien	*Honoraires (TTC)*
De 0 à 149.999€	*10.000€*
De 150.000€ à 699.999€	*6%*
De 700.000€ à 999.999€	*5,5%*
Au-delà de 1.000.000€	*5%*

✓ Honoraires Locations *(Honoraires TTC)* :

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 : « ... » Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et **demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie règlementaire et révisable** chaque année (article 5 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n° 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier). »

	Honoraires (TTC) à la charge du locataire	*Honoraires (TTC) à la charge du bailleur*
Visite, constitution de dossier, rédaction de bail	*12 €/ M²*	*12 €/ M²*
Etat des lieux entrée	*3 €/ M²*	*3 €/ M²*
Conseil, publicité, entremise et négociation	-	*15 € / m²*

✓ Gestion *(Honoraires TTC)* :

Gestion locative	*7.5% TTC des encaissements*

✓ Honoraires divers *(Honoraires TTC)* :

Etat des lieux, rédaction de bail à usage d'habitation, estimation	*200€*

BAREME HONORAIRES
COMMERCE & ENTREPRISE

- **Honoraires sur transactions** *(Honoraires HT)* **– Immobilier commercial et d'entreprise :**

Cession de fonds de commerce, Droit au bail, Cession de titres	*10% HT du prix de cession Avec un minimum de 10.000€ HT*
Murs commerciaux, Immeuble de rapport	*5% HT avec un minimum de 10 000€ HT*

- **Honoraires Locations de Locaux Commerciaux ou Professionnel** :

Locaux commerciaux, boutiques, bureaux	*10% HT de la première période triennale hors charges - Avec un minimum de 10.000€ HT*
Location avec Pas de porte	*10% HT de la première période triennale hors charges + 10% HT du montant du pas de porte - Avec un minimum de 10.000€ HT*

- **Honoraires Location-Gérance** : 3 mois de redevances loyers compris + 10% du prix de vente lors de l'exercice de l'option d'achat.

- **Honoraires divers** *(Honoraires HT)* **:**

Etat des lieux	*300€ HT*
Rédaction Bail commercial	*1.500€ HT*

Barème au 31/05/2023 – TVA 20%